



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires et de la mer**

ERDRE

AVIS A LA BATELLERIE 2023-06-03

- ORIGINE :** Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Transports et Risques
- EMPLACEMENT :** le château de la Poterie et
la Tour Carrée (château de la couronnerie),
communes de La Chapelle-sur-Erdre et de Sucé-sur-Erdre
- FAIT A SIGNALER :** Régate intitulée «Régate de club minimes»
Vu l'arrêté préfectoral n° ddtm-2023-06-03
- DATE :** Le samedi 3 juin 2023

Les usagers de l'Erdre sont informés que le Sport Nautique de l'Ouest (SNO) organise le samedi 3 juin 2023 de 9 h 00 à 20 h 00 une régata intitulée « Régate de club minimes » sur l'Erdre entre le château de la Poterie et la Tour carrée (chateau de la Couronnerie), communes de La Chapelle-sur-Erdre et de Carquefou.

Les liaisons VHF de cette manifestation utiliseront le canal 6.

Il est demandé aux usagers de la rivière, pour le bon déroulement de cette manifestation, de réduire leur vitesse au droit du bassin réservé, de naviguer avec la plus grande vigilance et de respecter les signalisations apportées sur les lieux par les organisateurs.

Le, 17 mai 2023
Pour le directeur départemental des
Territoires et de la Mer
L'adjointe au Chef de l'Unité Sécurité des
Transports
Catherine KEREVER